



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'OUVERTURE D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

La société **SCHWEITZER**, située au 128 et 198 impasse Clément Ader à LUDRES (54710), spécialisée dans la transformation de matières plastiques, principalement pour la production de sacs en plastique à usage ménager et alimentaire, a porté à la connaissance du préfet de Meurthe-et-Moselle une demande de modification des conditions d'exploitation de son site de production autorisé par arrêté préfectoral d'autorisation n° 2008/208 du 25 juin 2009 modifié (régime autorisation).

Le projet vise à moderniser les installations industrielles en remplaçant des équipements anciens par des machines plus récentes adaptées notamment à la transformation de bioplastiques et à l'augmentation de la production. Le projet prévoit ainsi l'augmentation de la production de sacs poubelles :

- . pour l'extrusion soufflage et la régénération passant de 97 t/j à 220 t/j,
- . pour la transformation de polymères et la régénération passant de 97 t/j à 230 t/j.

Les évolutions sont réalisées sans démolition significative et reposent sur des aménagements internes.

Ce projet, suite à un examen au cas par cas en application de l'article R. 122-3 du Code de l'environnement, a fait l'objet d'une décision préfectorale de non soumission à évaluation environnementale en date du 05 juin 2026.

Après examen par l'inspection des installations classées, les modifications projetées sont considérées comme notables mais non substantielles.

En application de l'article L.123-19-2 du Code de l'environnement, **le dossier est soumis à une participation du public par voie électronique du mercredi 12 août au mercredi 26 août 2026 inclus.**

Le dossier de demande sera mis à disposition du public pendant toute la durée de la consultation sur le site internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'adresse suivante :

<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Enquetes-et-consultations-publiques/Participation-du-public-par-voie-electronique-PPVE/Consultez-les-participations-du-public-par-voie-electronique-en-cours>

Le public peut formuler ses observations sur le projet uniquement par messagerie électronique à l'adresse suivante :

pref-enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr

À l'issue de la mise à disposition du public par voie électronique, l'autorité compétente pour prendre la décision est le préfet de Meurthe-et-Moselle.